



Cugnaux le 30 mai 2025

Assemblée Générale ordinaire du 14 juin 2025

Convocation

Cher(e)s adhérent(e)s,

Conformément à l'article 11 des statuts, vous êtes invités à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association (Exercice 01/01/2024 – 31/12/2024), qui se réunira :

le samedi 14 juin 2025, à 9 heures, au Relais Solidaire, 1, Impasse des Violettes à Cugnaux.

Les points suivants seront portés à l'ordre du jour :

- Lecture et approbation du rapport moral et du rapport d'activités,
- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2024,
- Fixation du montant de l'adhésion (ou cotisation annuelle),
- Élection des administrateurs,
- Programmation de la date du conseil qui élira le bureau,
- Perspectives pour la saison 2025-2026 (discussion),
- Échange avec les adhérents.

En cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre de l'association, ou, remplir **sans attribution** et retourner le formulaire « procuration » à : occitanie@respects.fr

Candidatures au conseil d'administration. Pour dynamiser nos actions nous avons besoin de votre aide. Tous les adhérents peuvent présenter leur candidature au conseil d'administration (formulaire ci-dessous).

En application de l'article 11 des statuts, les résolutions proposées, ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptées à la majorité simple des membres prenant part au vote.

Ce moment est (très) important pour la vie l'associative.

Candidature au conseil d'administration et/ou aux commissions :

Pour la prochaine Assemblée Générale de RESPECTS Occitanie, fixée le jeudi 14 juin 2025, et l'élection de nouveaux administrateurs, j'ai le plaisir de vous informer que je souhaite me porter candidat(e) aux fonctions suivantes:

- ☐ administrateur ;
- ☐ commission Biodiversité/jardin ;
- ☐ commission Livres ;
- ☐ commission Groupements d'achats ;
- ☐ commission Communication ;
- ☐ commission Administration/recherche de financements ;

Mme/M. _____ est candidat(e)

Fait à _____ Le _____

Signature :